

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Luc BONNET, Maire de LE VIGEN, certifie avoir fait afficher en Mairie et sur sites, du vendredi 28 février 2025 au lundi 31 mars 2025, l’avis d’enquête publique portant sur le déclassement de terrains du domaine public communal (parcelles AC 0109 au Coudert, AT 0054, AT 0047 aux Farges et AD 0268 à Puy Méry).

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Vigen, le 31 mars 2025

Le Maire,

Jean-Luc BONNET

